

MISE EN LIGNE D'UNE VERSION MOBILE ET TABLETTE DU SITE LEXBASE.FR

A Paris, le 26 juin 2013 - LEXBASE publie une version adaptée de son site de documentation en ligne sur support mobile.

La version «**tablette**» permet de retrouver directement l'actualité juridique quotidienne et d'effectuer les recherches sur tout ou partie des contenus de la base de données. Cette version permet également aux clients LEXBASE disposant d'un code d'accès personnel de retrouver leurs accès directs.

La version «**smartphone**» est, quant à elle, plus épurée. Cette adaptation est tournée vers la recherche rapide d'une documentation ou d'une source juridique.

Les deux versions mobiles permettent d'exploiter toute l'interactivité afférente à l'utilisation de ces nouveaux supports de consultation : l'envoi par courriel, le partage sur les réseaux sociaux, etc..



A PROPOS DE LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR [TWITTER](https://twitter.com/lexbase) ET [FACEBOOK](https://www.facebook.com/lexbase) :



CONTACT PRESSE :

Shérazade Dahmoune

sdahmoune@lexbase.fr

01 44 79 93 15